

## Destins croisés au Palais de la Nation : femmes artistes et parlementaires



Détail du portrait de la reine Louise par Fanny Corr, épouse Geefs, 1851.  
Collection Chambre des représentants. © Photo Frédéric Pauwels – Province de Namur (SMPC).

# BelgicART

En 1851, deux femmes entrent au Palais de la Nation, grâce au portrait « opportun » que Fanny Corr réalise de feu la reine Louise. Septante ans plus tard, d'autres femmes, parlementaires et/ou artistes les rejoignent enfin, au compte-gouttes, en leurs qualités de sénatrices, représentantes ou peintres. Leur travail, tant législatif qu'artistique, a souvent servi d'assise aux générations suivantes et se trouve, en quelque sorte, toujours sous nos yeux. Associons-y donc leurs visages et leurs noms, pour un juste retour à la lumière.

Par Sophie Wittemans, conservatrice du patrimoine au Palais de la Nation.

## Tragique primeur

« *Le portrait de la Reine est désiré dans tout le monde* » s'exclame la presse après le décès tragique de la reine Louise, âgée d'à peine 38 ans, le 10 octobre 1850. En mars 1851, c'est avec soulagement que la Chambre des représentants reçoit une lettre du statuaire royal Guillaume Geefs. Ce dernier l'informe que son épouse, la peintre **Fanny Corr**, est en train de réaliser un portrait de feu la reine. L'achat en est rondement conclu, à bon prix. Ce portrait cumule les primeurs à la Chambre : première acquisition d'une œuvre d'art, d'une artiste femme, représentant une femme... Et si pour la peintre « *rien ne pouvait être plus flatteur que cette décision de placer le portrait de la Reine au Palais de la Nation* », le destin du tableau sera encore plus inoui, puisque le roi Léopold, frappé par la parfaite ressemblance, le réclamera bientôt pour lui-même, obligeant la Chambre à en commander une copie à l'artiste.

Fanny Corr [1807-1883] apprend la peinture dans « l'atelier pour dames » du peintre François-Joseph Navez, qui encourage les femmes à pratiquer la peinture de figures. Le nu, jugé inconvenant pour les femmes, ne fait pas partie de l'apprentissage. En compensation, la peintre se spécialise dans le rendu des drapés, des étoffes et de l'expressivité du modèle : dans son portrait de la reine Louise, le satin, la dentelle et l'hermine sont traités avec raffinement. Seule portraitiste royale connue parmi les

peintres femmes actives en Belgique vers 1850, au demeurant appréciées à leur juste valeur dans les Salons et les milieux masculins comme le clergé ou le Cercle artistique et littéraire, elle privilégie des sujets peu communs, mettant en avant femmes et jeunes filles. Pour autant, selon le Code Napoléon, c'est bien son mari qui réalise la transaction avec la Chambre, alors que depuis leur mariage en 1836, les époux Geefs faisaient atelier commun, présentant leur production sur un pied d'égalité à leurs visiteurs.

Au cours de la décennie précédant le décès de Fanny Corr, Marie Janson, Marguerite Radoux et Lucie Dejardin viennent au monde. Elles seront respectivement la première sénatrice, la première portraitiste d'un président du Sénat et la première députée.

## Quinze ans de solitude

Seule femme parmi 152 sénateurs (elle le restera pendant 15 ans!), **Marie Janson** [1873-1960] prête le serment de sénatrice le 28 décembre 1921. Sa cooptation par le Parti ouvrier belge est un coup de théâtre orchestré par Émile Vandervelde, puisque le législateur avait omis de préciser que les femmes, à qui le vote aux législatives n'avait pas été octroyé après moult débats, n'étaient pas éligibles ou cooptables. Moins formée que ces collègues, mais riche de son expérience de vie, elle se bat surtout pour la protection des mères et des enfants, l'enseignement supérieur pour les filles, l'amélioration du statut de la femme.



Elle s'attaque, en pionnière d'un combat qui durera jusque dans les années 1970, au Code civil en ces termes : « *Messieurs, s'il est nécessaire d'avoir une connaissance profonde des principes de droit pour faire de bonnes lois, il n'est, par contre, lorsqu'elles sont mauvaises, mal conçues, obscurément rédigées ou lorsqu'elles ne correspondent plus aux idées d'une époque, aucunement besoin d'être juriste pour s'en apercevoir.* ». Elle refuse également les demi-mesures pour les femmes. Ainsi vote-t-elle en 1925 contre une proposition de loi qui, par une voie détournée, aurait octroyé le droit de vote aux femmes lors des élections du conseil provincial, arguant que : « *Le jour où la question du suffrage féminin sera examinée par les Chambres, non point dans la hâte d'une fin de session et à l'occasion d'amendements déposés par des politiciens que la préoccupation du droit des femmes anime bien moins que le désir de faire tomber le gouvernement, ce jour-là nous l'étudierons [...]* ». Les femmes l'obtiendront en 1948, alors que Marie Janson siège toujours au Sénat et est amenée, entre 1952 et 1956, à présider la séance d'ouverture la session parlementaire en tant que doyenne de l'assemblée. Une première, encore.



Marguerite Radoux peignant en plein air.

Coll. privée.

## Doublé féminin liégeois

L'actualité féminine est chaude en cette fin du mois de mai 1929 au Palais de la Nation : le 25, Charles Magnette inaugure son portrait de président du Sénat, qu'il a eu l'audace de confier à **Marguerite Radoux**. Le lendemain, pour la toute première fois dans l'histoire électorale, une femme, Lucie Dejardin, est élue à la Chambre.

Depuis 1850, les présidents du Sénat et de la Chambre ont en effet l'opportunité de se faire portraiturer par l'artiste de leur choix. Jusqu'à présent, seuls des artistes masculins ont eu ce privilège. Mais le Liégeois Charles Magnette, libéral progressif, a souvent œuvré pour l'avancement des droits de la femme aux côtés de ses collègues du parti de Marie Janson. Et il entend continuer sur sa lancée. En confiant son portrait officiel à Marguerite Radoux, il provoque d'ailleurs la stupéfaction au Sénat, où on ne sera – et ce n'est peut-être pas si anecdotique que cela – jamais capable d'écrire correctement le nom d'épouse de la peintre. Charles Magnette veille à payer correctement sa portraitiste (18 000 francs belges, équivalent à 15 000 €), ainsi qu'à lui rembourser ses frais de voyage pour quelques retouches. Mais il a donc fallu attendre 78 ans pour



Portrait de Charles Magnette, président du Sénat de Belgique.

Huile sur toile par Marguerite Radoux, 1929. © Collection Sénat de Belgique.

# BelgicART



Pierre Harmel, président du Sénat de Belgique,  
par Françoise André, 1984. © Collection Sénat de Belgique.



Françoise André lors de l'inauguration du portrait de Joseph Michel  
président de la Chambre, 1987. © Collection Chambre des représentants.

que le Parlement investisse à nouveau dans une œuvre d'une artiste femme.

Lorsqu'elle avait son atelier à Liège entre 1900 et 1910 et que Charles Magnette y était avocat et conseiller communal, Marguerite Radoux [1873-1943] s'était déjà amplement illustrée dans l'art du portrait. C'est depuis Paris, où elle réside avec son époux français, que la peintre accepte la seule commande publique de sa carrière. Dans ce portrait, elle capture, avec précision et subtilité, le visage droit et déterminé du sénateur. Et usant de son autre talent de paysagiste, elle le singularise en plaçant le président dans un bois aux accents fauvistes.

**Lucie Dejardin** [1875-1945] est également liégeoise. Fille de mineur, ouvrière, elle s'affilie avant-guerre au Parti ouvrier de Belgique et s'engage comme agent de renseignement dans le réseau « La Dame Blanche » pendant la Grande Guerre. Arrêtée, jugée et condamnée à mort, sa peine sera commuée en un emprisonnement à vie dans le camp allemand de Holzminden. Fin 1917, en raison de son état de santé, elle bénéficie d'un échange de prisonniers et passe la fin de la guerre en France où elle s'occupe d'enfants belges en exil.

Par la suite, elle participera à plusieurs congrès de femmes socialistes, en Belgique comme à l'étranger. Elle est élue conseillère communale à Liège en 1926, puis députée (au suffrage universel masculin !) en 1929. Ardente, à l'image de sa ville, elle interpelle ses collègues : « *En attendant, Messieurs, que vous vous décidiez à la révision du Code civil, que vous vous décidiez à donner à la femme mariée le droit de se sentir une personnalité dans le monde – et surtout une place digne d'elle au foyer familial où elle est traitée en mineure autant que les enfants auxquels elle a donné le jour – et vous y viendrez, Messieurs, à la révision du Code civil, de même que vous vous trouverez obligés d'étendre les droits politiques. Mais en attendant je me bornerai à vous parler de la place que, utilement, les femmes devraient trouver dans le projet d'assurances sociales que vous nous présentez*

. Elle militera sans cesse pour de meilleures conditions de travail, le principe du salaire égal à travail égal, le maintien de la loi Vandervelde de 1919 qui défend la vente d'alcool, de vin et de bière forts dans les lieux publics. Réélue en 1932, elle perdra son siège en 1936, mais continuera à servir son parti politique.

# BelgicART

## Records et surprises

C'est à **Marie Palmers de Terlamen** [1895-1991], alors portraitiste de renommée nationale, que Camille Huysmans confie, en 1955 et en guise d'hommage, les portraits de Louis Hymans, Paul Janson et Edward Anseele, grands défenseurs du suffrage universel. Avec le portrait de Paul Kronacker, le successeur de Huysmans au perchoir, Marie Palmers détient le record, tous sexes confondus, des portraits commandés par la Chambre. Psychologique, rendant l'homme plutôt que le président et en cela novateur, ce portrait ne plaît toutefois pas à tout le monde. Et... événement absolulement inédit dans l'histoire de l'art parlementaire, après avoir orné la galerie des présidents pendant dix ans depuis son accrochage en 1962, la Chambre le remplace par un portrait plus conventionnel. Paul Kronacker tente de le racheter, mais en vain : les biens de l'État sont inaliénables. Exposé aujourd'hui près du portrait remplaçant, cadrant parfaitement dans la série des portraits plus récents, il permet aux visiteurs d'apprécier la finesse, l'empathie et l'avant-gardisme de la peintre.

Dans les années 1980, alors que le nombre de sénatrices et de députées atteint très péniblement les 10 % (en 1968, aucune femme n'est élue au Sénat!), un président

du Sénat et un président de la Chambre confient pourtant leur portrait à **Françoise André** [1926-2009]. Elle vient de revenir des États-Unis et du Canada où elle a passé la majeure partie de sa vie et développé son style pictural jusqu'au bout fidèle à l'esprit de la peinture à l'huile de Jan Van Eyck. Retrouvant ses marques en Belgique, exposant un peu, elle se fait apprécier de Pierre Harmel et de Joseph Michel, respectivement présidents du Sénat et de la Chambre. Leurs portraits, sobres mais baignés de lumière, rendent « l'être humain avec tous les frémissements de sa vie intérieure » et l'homme agissant, grâce à l'accent mis sur leurs mains. Si en 1990 Françoise André fait partie des 16 femmes citées dans *L'Aventure de l'Art au xx<sup>e</sup> siècle*, et si à l'inverse des artistes femmes mentionnées jusqu'à présent, de modestes publications lui ont été consacrées de son vivant, elle est aujourd'hui oubliée et sa production est hélas dispersée.

## Parité et rattrapage

Depuis décembre 2002, les listes doivent comporter autant de femmes que d'hommes et les deux premiers candidats être de sexe différent. Vers la même époque, un timide mouvement de rattrapage se fait jour au Parlement.



Paul baron Kronacker, président de la Chambre des représentants.  
Huile sur toile par Marie Terlamen, 1962. © Collection Chambre des représentants.



Marie Palmers de Terlamen dans son atelier entre 1960 et 1964.  
Collection privée.

## Art et artisanat féminin

L'année où Marie Janson s'installe réellement dans son fauteuil de sénatrice, Marie Howet est la toute première femme à remporter le Prix de Rome de peinture. Cela met-il le talent des femmes en lumière ? Toujours est-il que l'année d'après (1923), le Sénat commande à Elisabeth de Saedeleer (par le truchement de son père, toujours ce Code civil !) les motifs et le tissage du tapis de son escalier d'honneur. Continuant sur sa lancée de l'art textile, mais 40 ans plus tard, le Sénat achète une immense tapisserie (32 m<sup>2</sup>) à Mary Dambiermont pour orner une de ses nouvelles salles de réunion, alors que Marie Howet concourt en vain pour réaliser les portraits du roi Baudouin et de la reine Fabiola. Le Sénat et la Chambre achèteront encore dans les années 1980 un grand nombre de tapisseries de la manufacture bruxelloise Chaudoir. Celle-ci employait beaucoup de cartonniers, comme par exemple Liliane Badin, qui comme sa collègue et amie Mary Dambiermont maîtrisait l'art du tissage et a donc pu insuffler des innovations en la matière.

En 2008, la présidente du Sénat Sabine de Bethune fait acheter des œuvres d'artistes femmes à l'occasion des 60 ans du suffrage vraiment universel. Marie Howet, Lili Dujourie, Ann Veronica Janssens viennent ainsi rejoindre Mady Andrien, à qui Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat de 2004 à 2007, avait commandé une sculpture en 2006.

Marchant dans les pas de leurs prédécesseurs socio-chrétiens Pierre Harmel et Joseph Michel, Sabine de Bethune et Herman Van Rompuy confient leurs portraits à Goele Dewanckel pour la première et Ann Van Herreweghen pour le second. Pendant la législature 2019 à 2024, pour la première fois, la Chambre et le Sénat ont confié la direction de leur assemblée à des présidentes. Celles-ci y ont vu une belle occasion de mettre les femmes parlementaires et artistes en valeur lors d'une exposition et de visites guidées. Grâce à ses acquisitions et aux œuvres prêtées par des particuliers, la Vlaamse Gemeenschap, la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Musées



**Le débat**, par Mady Andrien, 2006. Collection Sénat de Belgique

royaux des Beaux-Arts de Belgique ; le Parlement fédéral n'a pas à rougir lorsqu'il compare son pourcentage d'œuvres d'artistes femmes à celui

des musées. Pour autant, la parité plus ou moins atteinte dans les hémicycles parlementaires, y reste encore un rêve un peu fou sur le plan artistique. ■

## Pour en savoir plus

Marie Janson et les autres sénatrices : [www.senate.be](http://www.senate.be) (rubrique Histoire et Patrimoine, 1921 : première femme parlementaire) ; et [www.lachambre.be](http://www.lachambre.be) (rubrique visites)

Exposition « Louise d'Orléans, première reine des Belges, un destin romantique » au Château de Chantilly du 19 octobre 2024 au 16 février 2025 et au Musée des Arts anciens à Namur du 14 mars au 16 juin 2025.